



L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB) est agréé par le Ministère de la Santé

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB) installé à Bruz sur le Campus de Ker Lann fait partie des 22 écoles agréées en France par le Ministère de la Santé. Depuis 2015, suite aux décrets sur la formation en ostéopathie, l'IO-RB s'est engagé à respecter les nouvelles normes en construisant un nouveau bâtiment, en augmentant le nombre de consultations en situation réelle de soins réalisées dans sa clinique interne pédagogique, en signant une convention de partenariat avec l'Université Rennes 2 pour la formation et pour la recherche, en améliorant sans cesse la qualité de son enseignement via la création de son laboratoire d'ingénierie pédagogique, et enfin, en créant un pôle international pour la mobilité des étudiants.

L'agrément de l'IO-RB est renouvelé à compter du 1^{er} septembre 2021, sur décision n° 2021-19 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne pour dispenser une formation en ostéopathie.

Agréé depuis décembre 2009, l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne a renouvelé son agrément le 9 juillet 2015 puis le 22 juillet 2021 auprès du Ministère chargé de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Publication au Journal officiel électronique authentifié n° 0172 du 27/07/2021). L'IO-RB remplit tous les nouveaux critères requis et a donc obtenu un nouvel agrément NOR : SSAH2122518S, avec des exigences de qualité supérieures et une mise en application du référentiel de formation sur 5 ans d'études.

L'IO-RB fait partie des meilleurs écoles d'ostéopathie en France et compte tenir un rôle important pour la reconnaissance de la profession dans le monde scientifique

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne (IO-RB) est l'unique école d'ostéopathie post bac en Bretagne, agréée par le Ministère de la Santé et enregistrée au Rectorat de Rennes. L'école respecte et va au-delà des 63 points du dossier d'agrément, puisqu'elle possède un Laboratoire de recherche en ingénierie pédagogique et une Unité de recherche qui présente des publications scientifiques et professionnelles, avec des chercheurs évoluant dans de nombreuses structures internationales de recherche. L'IO-RB poursuit également son partenariat avec l'Université Rennes 2 : ses étudiants ont accès au Laboratoire Mouvement Sport Santé classé dans les 200 premiers laboratoires mondiaux. Depuis 2020, le développement d'un pôle international favorise les échanges dans le domaine de la Recherche et de la formation en ostéopathie.

L'IO-RB a été créé en 2010 par Marylène Bourgin, ostéopathe D.O passionnée et convaincue de la légitimité de la profession. Il répond à tous les critères de préconisation de l'Organisation Mondiale de la Santé en formant de futurs ostéopathes suivant un cursus d'excellence reconnu bac+5 et en intégrant 4860 heures de formation dont 1500 heures de formation pratique clinique. Enfin, l'IO-RB est une école solidaire qui propose une offre de soins ostéopathiques inclusive grâce à son centre de consultations.

Communiqué de Presse



Un référentiel de formation commun aux écoles françaises agréées par le Ministère de la Santé

Légalisée par la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, la profession d'ostéopathe est aujourd'hui encadrée par un référentiel de formation commun aux écoles françaises agréées par le Ministère de la Santé. Reconnu bac + 3 en 2007 puis bac +5 en 2014, le diplôme délivré dans toutes ces écoles agréées est de valeur identique et donne le « droit d'user du titre d'ostéopathe ».

Contact :

Julie Lardière

e-mail : lardiere.j@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62

Marylène Bourgin

e-mail : bourgin.m@io-rennes.fr

Tél. : 02 99 57 19 62